

Zeitschrift: Annales fribourgeoises
Herausgeber: Société d'histoire du canton de Fribourg
Band: 84 (2022)

Artikel: Le Ranz des vaches au fil des 12 fêtes des vignerons
Autor: Vincent, Delphine
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1048323>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LE RANZ DES VACHES AU FIL DES 12 FÊTES DES VIGNERONS

Lé z'armailli dei Colombettè, édité en 1813, est devenu un symbole cantonal et national façonné par les grandes fêtes de Vevey.

PAR DELPHINE VINCENT

Le 19 février 2019, Nicolas Kolly et Michel Chevalley déposent une motion pour que l'hymne du canton de Fribourg soit le Ranz des vaches «connu des jeunes et des moins jeunes et [...] chanté à toutes occasions»¹. Ils proposent sa ratification lors de la journée du canton à la *Fête des Vignerons*. Mais le 25 juin 2019, les deux députés retirent leur requête car le Conseil d'État estime que ce choix «pourrait froisser les Suisses qui se reconnaissent dans ses valeurs et sa mélodie»². Cette récente mobilisation autour du Ranz des vaches souligne sa force de symbole et le rôle de la *Fête des Vignerons* dans son établissement. En s'intéressant aux douze fêtes passées, nous souhaitons retracer l'évolution de ses caractéristiques musicales et de ses fonctions afin de suivre l'histoire de son rôle identitaire.

LA VERSION ORIGINALE

Dans le canton de Fribourg, le ranz des vaches évoque une mélodie, mais il en existe des centaines de variantes, le terme désignant un chant de berger appelant son troupeau. *Lé z'armailli dei Colombettè* est édité en 1813 par Philippe-Sirice Bridel et George Tarenne³. Malgré deux publications distinctes, ils collaborent: Bridel semble avoir recueilli le texte car sa version est plus complète (dix-neuf couplets et deux refrains) et Tarenne la musique, car une erreur s'est glissée chez Bridel. En outre, ils évoquent un second refrain après les couplets impairs mais seul Tarenne précise

* Nous remercions la Confrérie des Vignerons qui nous a généreusement accordé les droits de reproduction de certaines illustrations et Sabine Carruzzo-Frey pour son accueil dans les archives.

¹ «Le Ranz des vaches pourrait devenir l'hymne officiel du canton de Fribourg», <<https://www.rts.ch/info/regions/fribourg/10233391-le-ranz-des-vaches-pourrait-devenir-l-hymne-officiel-du-canton-de-fribourg.html>> (13.05.22).

² «Le Ranz des vaches ne sera pas l'hymne cantonal», <<https://www.24heures.ch/suisse/suisse-romande/ranz-vaches-hymne-cantonal/story/12699330>> (13.05.22).

³ BRIDEL, 1813, TARENNE, 1813, p. 19-10; 63-72.

*Ranz des Vaches
des Alpes de Gruyères
du canton de Fribourg.*

65

Andante
Lé z'armailli dei Co-lom-bet - té
dé bon ma - tin sé van le - vi. A!
s1 s1 t1 Liau - ba, Liau - ba, por a - ri -
Allegro
Vi - ni - dé to - té, mi - nata et mai - ré,

TARENNE George,
Recherches sur les ranz des vaches, Paris, 1813, p. 63-64.

que c'est la mélodie du premier refrain sans les huit mesures initiales. L'accompagnement instrumental est aussi de lui. *Lé z'armailli dei Colombettè* dépeint des berger arrêtés par un torrent sorti de son lit. Pierre sollicite une prière du curé, qui demande un fromage mais y renonce, craignant que sa servante soit séduite en allant le chercher. Après son *Ave Maria*, les armaillis parviennent à l'alpage et la chaudière est pleine alors que moins de la moitié du troupeau a été traite. La mélodie en ternaire est formée de trois sections : *andante*, *allegro*, *andante*. Les couplets et les liauba évoluent en degrés conjoints avec des sauts sur les notes principales de *do* majeur dans un ambitus d'une octave ; ce sont là des caractéristiques du chant populaire. Les montées rapides qui lancent le liauba, difficilement exécutable à plusieurs, indiquent un chant soliste malgré une écriture syllabique. L'*allegro* décrit les différentes vaches sur un motif répétitif dans un ambitus restreint, un *topos* pour les listes.

1797

Le premier spectacle théâtral, remplaçant les parades dans Vevey, se déroule sur le modèle de la Fête populaire révolutionnaire. Inquiètes, les autorités bernoises refusent toute allusion politique. Pourtant, certains ont peut-être vu dans la déesse des berger, Palès, «une allégorie de la liberté⁴». Toutefois, la partition composée de timbres (mélodies préexistantes) ne comprend pas de ranz alors que l'opéra français les utilisait pour signifier un idéal de liberté et d'égalité. L'absence de *Lé z'armailli dei Colombettè* s'explique par sa parution ultérieure ; celle des autres ranz pourrait bien signifier que c'est encore un symbole exogène de la Suisse.

1819

David Gladys assemble les timbres de la partition. La troupe des vachers apparaît au moment de la *poya*, entre les troupes de Palès (printemps) et de Cérès (été). Sa présence n'est pas étonnante car les vignerons confient leurs bêtes à des armaillis pendant l'été. Bien que le livret donne les dix-neuf couplets de Bridel, seuls quelques-uns ont été entonnés⁵. Contrairement à Jacques Burdet, nous doutons qu'un second refrain ait été chanté en alternance, car les livrets, compilés avant la *Fête*, ne sont pas toujours fidèles⁶. À notre sens, la citation d'après Bridel indique que sa transcription a été entonnée probablement sans second refrain. Enfin, le chant devait être *a cappella*, car aucun instrument n'est mentionné dans les sources, alors qu'on en trouve ailleurs⁷.

⁴ CARRUZZO-FREY, 2019, p. 65.

⁵ *Description*, 1819, p. 24-25.

⁶ BURDET, 1971, p. 387.

⁷ *Description*, 1819, p. 14; 16; 17.

1833

Samuel Glady réunit les timbres de la partition. Les similitudes avec les descriptifs de 1819 montrent que la place et la représentation des armaillis sont identiques. Malgré les divergences entre les sources, il semble que seuls deux couplets ont été entonnés *a cappella*⁸. Quant au second refrain, nous ne pensons pas qu'il a été chanté, malgré sa publication par Zofingue en 1832 (mais avec une nouvelle mélodie prouvant que Tarenne n'était pas la référence en terre vaudoise), car il sera absent de la partition de 1851⁹. Dès cette fête de 1833, *Lé z'armaillî dei Colombetté* deviendra extrêmement populaire. James Fenimore Cooper, qui y a assisté, évoque dans son roman *Le bourreau de Berne* «mille voix qui s'élèverent simultanément» lors du liauba, un témoignage de la communion qui s'établit entre les interprètes et le public¹⁰.

1851

Le tableau des vachers est représenté à l'identique et à la même place, bien qu'il intègre la troupe de Palès¹¹. L'arrangement pour chœur d'hommes de François Grast, qui livre la première partition originale, modifie presque à chaque mesure la mélodie. En outre, il répète le liauba en écho *pp*, un *topos* helvétique. Cette section à quatre voix s'achève à la tonique au caractère affirmatif alors qu'avant elle se terminait à la dominante (sensation ouverte). Cette variante associée à un tempo plus lent donne à l'air pastoral léger une dimension plus solennelle. Le catalogue des vaches, un *allegro* à trois voix deux fois plus rapide (72/144 la noire pointée), est basé sur un autre dessin mélodique (*mi-mi-do-ré-sol* à la place de *mi-mi-do-ré-do*) tiré du ranz des Ormonds¹². Cette section rapide s'achève par un ralenti et un allongement de la tenue finale, créant une attente qui se résout dans le tempo lent avec le liauba repris à l'identique. Grast signe ainsi le retour à une polyphonie à quatre voix et construit un ensemble puissant.

1865

Les armaillis sont présentés comme en 1851 et la musique est à nouveau de Grast, qui reprend son arrangement avec quelques changements, contrairement à ce que Louise Sykes affirme¹³. Grast ajoute une introduction de deux cors des Alpes, basée sur des effets d'écho. Puis, ces instruments accompagnent le couplet et les liauba simplement, notamment avec des quintes de cor, un type d'harmonisation symbolisant la Suisse.

GRAST François, *Partition avec Accompagnement de Piano des Chants et Airs de Ballets exécutés à la Fête des Vignerons de Vevey en 1851*, Genève, [1851], p. 41-42.

N° 10. LE RANZ DES VACHES

Chant des bergers Suisses.

Arrangé à 4 Voix égales par F. Gerst

⁸ *Description*, Steinlen, A. Monnerat, G. Blanchard, 1833, p. 27-30; *Description*, Gladys et fils, 1833, p. 22-23.

⁹ BURDET, 1971, p. 387.

¹⁰ COOPER, 1839, p. 181.

¹¹ *Programme*, 1851,
p. 18-19.

¹² TARENNE, 1813, p. 61.

¹³ SYKES, 2018, p. 124.

DE SENGER Hugo, *Fête des Vignerons de Vevey 1889*,
Lausanne, p. 62-63.

Des échos sont également ajoutés avec la répétition *pp* des interjections «ah ! ah !» et la modification des dynamiques à la fin de la partie rapide pour que sa conclusion soit énoncée fort, puis *pp*. Grast réduit la différence de tempo entre les deux sections (88/100 la noire pointée) et modifie la partie rapide en supprimant la voix de basse. Selon le descriptif, la laitière et la maîtresse du chalet chantent, ce qui est possible malgré la partition pour chœur d'hommes¹⁴. Dans cette version, Grast accentue les *topoï* suisses : écho, quintes de cor et cor des Alpes.

1889

Les armaillis sont présentés comme en 1865 mais la partition d'Hugo de Senger apporte des nouveautés. Il alterne le chœur et le ténor soliste qui chante le couplet, le début du refrain lent et les refrains rapides (en *sib* majeur pour s'adapter à sa tessiture). Il conserve le bis du liauba de Grast mais ajoute une reprise chorale qui inclut la gamme ascendante rapide, confiée au soliste. C'est le premier à intégrer le second refrain dans une version proche de Zofingue et non de Tarenne. Comme dans le recueil de Zofingue, il le place après le premier refrain alors qu'à l'origine ils étaient chantés alternativement. Le liauba final est plus emphatique avec le soliste qui monte au *sib* aigu. De Senger construit une progression de *tempi* : *lento* (première partie), *allegro moderato* (partie rapide), *allegro* (second refrain). Le choix du *lento* (*adagio* chez Grast) donne une allure solennelle à la mélodie, tout comme le passage en 3/4 (à la place de 3/8) qui figure déjà dans un recueil de 1853¹⁵. Pour la première fois, l'orchestre (cordes graves, bois par deux, trombones, timbales) accompagne le soliste en le doublant et avec quelques quintes de cor, sauf dans les parties rapides où il est discret. À l'entrée du chœur à deux voix, l'ambitus de l'orchestre s'élargit et comprend les timbales, ce qui lui donne de l'emphase. Les parties séparées indiquent une introduction de cor des Alpes, qui n'est pas notée¹⁶. Grâce à ces changements, de Senger construit une dramaturgie à succès qui fait du soliste Placide Currat une star.

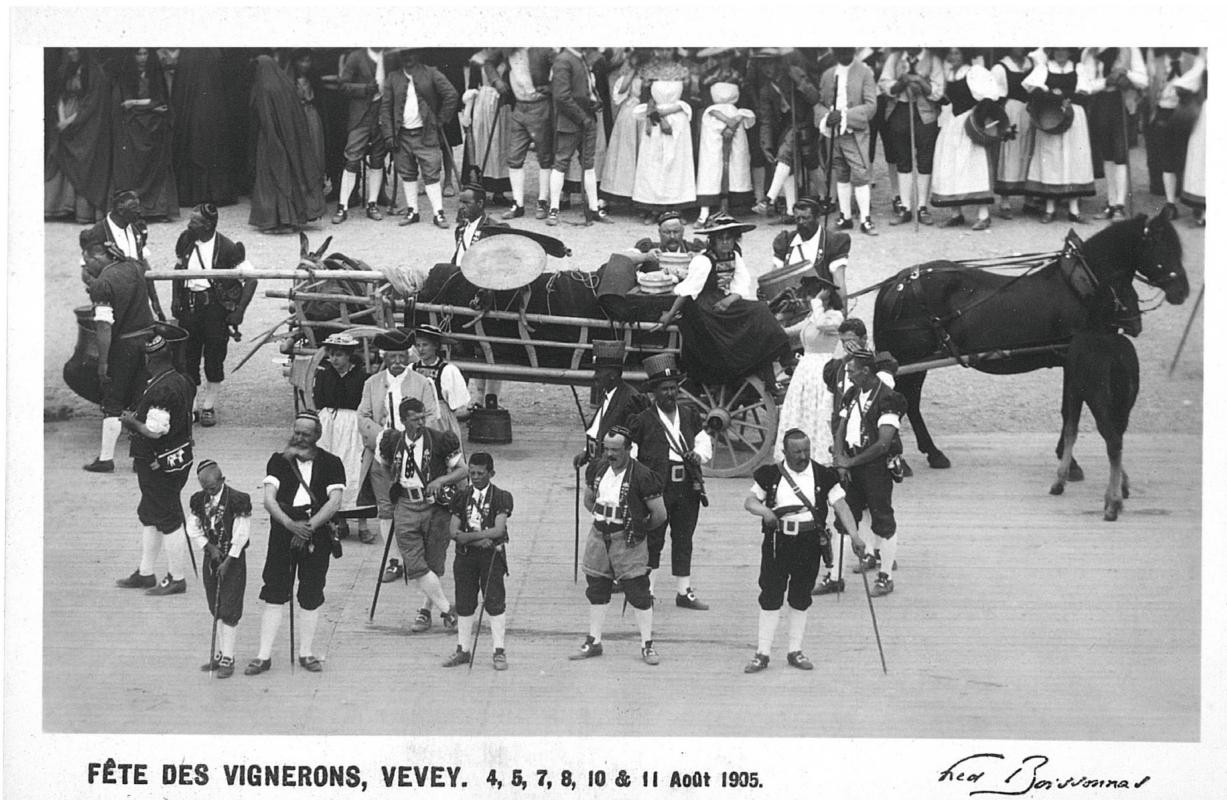
¹⁴ *Description*, 1865, p. 28-30.

¹⁵ *Recueil de chants*, 1853, p. 76-77.

¹⁶ Archives de la Confrérie des Vignerons, Parties d'orchestre, 2.10.2-1889.4.

1905

René Morax débute avec l'hiver ; il termine avec l'automne et la glorification de la vigne. Il insère un tableau montagnard en été qui montre l'entrée des armaillis avec leurs troupeaux et du yodel, les travaux du chalet et la fête de la mi-août avec des danses et des lutteurs. Placé à la fin de cette scène patriotique, *Lé z'armailli dei Colombettè* coïncide désormais



FÊTE DES VIGNERONS, VEVEY. 4, 5, 7, 8, 10 & 11 Août 1905.

Félix Boissonnas

avec la mi-été. Dans son arrangement, Gustave Doret est fidèle à de Senger, qui fut son maître. Il garde l’alternance entre 3/4 et 3/8, les différents *tempi*, un soliste et des reprises chorales du liauba disposées à l’identique avec la gamme ascendante soliste et le *sib* aigu pour la dernière occurrence (Currat est toujours soliste). La mélodie est presque la même que celle de Senger sauf que Doret choisit, comme Grast, la variante du ranz des Ormonds pour le premier refrain. L’instrumentation est un peu plus riche que celle de Senger avec les bois par deux, quatre cors, deux trompettes, trois trombones, le quintet à cordes et des timbales. Comme chez de Senger, l’orchestre double la voix dans les parties lentes alors que les rapides sont accompagnées plus légèrement. Les flûtes, les trompettes, les trombones et les timbales entrent avec le chœur pour donner plus d’ampleur à ces passages. Les points communs avec de Senger montrent le poids de la tradition mais les choix de Doret reflètent une véritable dramaturgie de l’émotion.

Boissonnas Frédéric,
Fête des Vignerons,
Vevey. 4, 5, 7, 8, 10 et
11 Août 1905, BCU
Lausanne, Collection
iconographique vaudoise.

1927

Pierre Girard ne modifie presque rien, conservant les apports de Morax et Doret. Le seul changement mélodique se trouve au début du couplet avec un rythme pointé à la place de deux croches. Il figure dans l'harmonisation de l'abbé Bovet (1911) mais Doret ne cède pas forcément à la mode car il se trouve déjà dans le chansonnier de Zofingue en 1853. Il garde l'alternance entre solo et chœur qui passe de deux à quatre voix d'hommes, sauf pour l'entrée finale dévolue à un chœur mixte qui chante

[Vevey, Fête des Vignerons 1927: Robert Colliard, Armailli], BCU Lausanne, Collection iconographique vaudoise.



ff. Le passage au *sib* aigu est réservé à la dernière occurrence du liauba après le deuxième couplet, pour lui donner plus d'emphase. Du point de vue orchestral, Doret écrit une introduction plus riche qui comprend pour la première fois de courts contrechants avec des quintes de cor. Il renonce aussi à doubler la voix : le ténor solo commence le couplet, il est rejoint par l'orchestre sur la deuxième mesure dans une imitation en quintes de cor. En outre, il construit une progression : le soliste débute *mf*, entame le liauba *f*, qui est repris *ff* par le chœur. L'accompagnement

de la première section rapide est quasiment identique à celui de 1905 mais celui du second refrain varie. Charles-Adolphe Koella a qualifié cette version de «véritable air national suisse» et souligné que Doret «veut que le ‘Ranz des vaches’ soit seulement chanté, tel quel, tel qu’ils le chantent sur l’Alpe. [...] En renonçant à y joindre son apport personnel, il lui laisse toute sa signification naturelle et profonde.¹⁷» Cette remarque montre le poids des idéaux de simplicité et d’authenticité dans l’imaginaire helvétique, car il est difficile de ne pas remarquer à quel point Doret exploite sa palette de compositeur pour amplifier l’émotion.

1955

Géo H. Blanc conserve les apports de Morax et Carlo Hemmerling reprend la mélodie de 1927 sauf que la première partie rapide revient à la forme originale. Comme chez Doret, le soliste débute seul puis l'orchestre reprend sa mélodie en imitation en quintes de cor. Les interventions du chœur sont aussi séparées par la gamme ascendante soliste mais c'est toujours le chœur mixte qui intervient. Toutefois, les percussions entrent sur la dernière intervention chorale, qui réunit pour la première fois tous les instruments, pour lui donner plus d'emphase. Son orchestration pour harmonie, une formation très prisée en Suisse par les musiciens amateurs, renforce l'image d'une mélodie helvétique et populaire.

1977

Henri Debluë remet le printemps au début, mais termine sur une cinquième saison, où le vin nouveau symbolise la résurrection de Pâques. Malgré cela, *Lé z'armailli dei Colombettè* figure toujours à la fin de l'été dans une représentation traditionnelle. Jean Balissat compose une introduction pour trois cors des Alpes puis les fait dialoguer avec une harmonie qui joue le début du liauba afin de reproduire une exécution avec des chanteurs et des instruments non tempérés. Lorsque le soliste entre, il entonne la même mélodie qu'en 1955 sauf que le rythme initial devient un triolet noire-croche, la manière dont il est le plus souvent exécuté. Balissat revient à une harmonie plus simple, un accompagnement qui débute avec le soliste et une doublure constante de la voix. Il vise ainsi l'authenticité qui est au cœur du projet puisque les solistes sont Bernard Romanens, le premier vrai armailli, et Jean-Daniel Papaux, un paysan. Toutefois, Balissat ne renonce pas à une certaine emphase avec les percussions qui interviennent seulement lors des reprises chorales du liauba.

BALISSAT Jean, *Fête des Vignerons* 1977, Vevey : Confrérie des Vignerons, 1976, p. 98-100.

① Très modéré Lento

Cors des altos

① Très modéré Lento

Hornisse

② Très modéré Lento

Tenor solo

¹⁷ KOELLA, 1927,
p. 15-16.

Comme en 1955, l'orchestration pour harmonie donne une couleur helvétique et populaire. Écrit dans la partition, le second couplet n'a pas été chanté : Romanens reprend les paroles du premier couplet comme un bis auquel le public se joint pour le liauba final sous la direction de Balissat¹⁸.

1999

François Debluë débute avec Arlevin couronné roi à la foire de la Saint-Martin. En été, il monte un spectacle avec les airs d'autrefois, dont le ranz. Intégré à un spectacle dans le spectacle, son action est mimée alors que douze des dix-neuf couplets sont chantés. L'arrangement de Jost Meier, qui se partage avec Jean-François Bovard et Michel Hostettler l'écriture de la musique, débute par trois cors des Alpes lorsque les figurants et les vaches entrent comme dans une *poya*. Après un prologue de Debluë qui rappelle l'ancienneté du ranz, le ténor solo chante le premier couplet en 3/8 dans la version mélodique de Grast mais lance le liauba en 3/4 (ultérieur à Grast) sur une tenue des vibraphones : les traditions sont donc mêlées. La reprise du liauba par le chœur est dissonante. Le premier passage rapide est énoncé selon le schéma mélodique original mais accompagné par les cuivres qui accentuent les contretemps ; là encore un choix inhabituel. Les couplets suivants sont marqués par des variations agogiques, puis Meier change la mélodie des couplets neuf et dix dans un passage *animato* et le treizième couplet est déclamé. Ces modifications narrativisent la musique : l'orchestration par groupes, les entrées en imitation du liauba et les dissonances visent à créer une spatialisation typique des montagnes (écho). Toutefois, son arrangement a été violemment critiqué et les chanteurs ont tenté de le faire modifier¹⁹. Le rôle de symbole identitaire se mesure pleinement à l'aune de ces réactions épidermiques.

2019

Blaise Hofmann et Stéphane Blok ne présentent pas les saisons dans l'ordre car les vignerons font aussi face à des temps universels ou intimes. Placé après le défilé des vignerons primés et des membres de la confrérie, le Ranz des vaches forme un climax proche de la fin du spectacle. L'arrangement de Maria Bonzanigo, qui se partage l'écriture de la musique avec Valentin Villard et Jérôme Berney, renonce à un soliste (la norme depuis 1889). Ce choix surprend et, malgré les explications données, le livre officiel proclame : «là encore, Daniele Finzi Pasca a bouleversé la tradition.

¹⁸ *Fête des Vignerons 1977*, Genève : RTS, 2019, 2:04:57-2:06:18.

¹⁹ MÉTRAUX, PHILIPONA, 2018, p. 134.

Au lieu d'un soliste, il y en a onze [...].²⁰ La spatialisation est amplifiée par rapport à 1999 : quatre groupes de cors des Alpes sont disposés à mi-hauteur des gradins aux points cardinaux et accompagnent l'entrée des armaillis. Les solistes sont répartis en quatre groupes : un duo, un trio, un duo et un quatuor. Ils entament successivement quelques couplets et les refrains accompagnés discrètement, surtout par la harpe. Le chœur reprend quelquefois le liauba soutenu par des forces orchestrales plus fournies, mais toujours différentes. Vers la fin, le premier refrain rapide est chanté par le duo et un chœur d'enfants et le dernier couplet par la jeune Julie, le personnage principal, pour symboliser qu'elle et les générations futures se sont approprié l'air.

UNE IMMUABILITÉ ÉBRANLÉE

Notre étude des transformations musicales de *Lé z'armailli dei Colombettè* a ébranlé sa prétendue immuabilité et permis de suivre la transition d'un chant de berger rapide ternaire à un hymne binaire lent. Le passage d'une mélodie *a cappella* à une voix, à un chœur à quatre voix, puis à un ensemble avec orchestre, témoigne aussi de cette mue en un symbole identitaire alors que l'alternance entre soliste et chœur, qui favorise la communion avec le public, l'a propulsé hymne national officieux. Peu à peu, l'air original s'est chargé d'éléments considérés comme suisses (écho, quintes de cor, cor des Alpes). Devenu symbole national, il intègre un tableau exaltant le mythe alpestre, puis est accompagné par une harmonie. Malgré cela, chaque fête des vignerons présente sa version : le renouvellement est constant mais brode sur un même thème, tout comme la représentation du tableau est semblable même si les bredzons ont évolué. Toutefois, le grand nombre de modifications en 1999 a été perçu comme un crime de lèse-majesté, révélant sa force identitaire. Certes, *Lé z'armailli dei Colombettè* a été chanté ailleurs qu'à Vevey durant les deux derniers siècles, mais le succès phénoménal de la *Fête des Vignerons* lui a permis de connaître une diffusion exceptionnelle. La mélodie gruérienne est ainsi devenue un symbole, endogène et exogène, de la Suisse et son air le plus emblématique : une destinée hors du commun qui explique les passions qu'elle continue de déchaîner.

D. V.

²⁰ DUBATH, DURGNIAT, MASSON, MICHEL, RUBIO, 2019, p. 118.

Sources et bibliographie

BRIDEL Philippe-Sirice, «Ranz des vaches, avec traduction du patois en français. Note sur le Ranz des vaches», in *Le conservateur suisse, ou, Recueil complet des Etrennes helvétiques*, I, Lausanne 1813, p. 425-437.

BURDET Jacques, *La musique dans le canton de Vaud au XIX^e siècle*, Lausanne 1971, Payot.

CARRUZZO-FREY Sabine, *La Fête des Vignerons de 1797 à 2019*, Lausanne 2019, Presses polytechniques et universitaires romandes.

COOPER James Fenimore, *Oeuvres*, t. 13, Paris 18139, Furne et Charles Gosselin.

Description de la fête des Vignerons, Vevey 1819, Lœrtscher et fils.

Description de la fête des Vignerons, Vevey 1833, Steinlen, A. Monnerat, G. Blanchoud.

Description de la fête des Vignerons, Vevey 1833, Gladys et fils.

Description de la Fête des Vignerons, Lausanne 1865, J.-L. Borgeaud.

KOELLA Charles-Adolphe, *La Partie Musicale de G. Doret*, Vevey 1927, Klausfelder.

MÉTRAUX Guy S., PHILIPONA Anne, *Le Ranz des vaches, Du chant des berger à l'hymne patriotique*, Lausanne 2019, Ides et Calendes.

Programme officiel de la fête des Vignerons, Vevey et Genève 1851, F. Mack et Ch. Gruaz.

Recueil de chants publié par la section vaudoise de la société de Zofingue, Lausanne 1853, Genton, Voruz et Vinet.

SYKES Louise, «*Terre de mon pays*». *Creations of Identities in Gustave Doret's Fêtes des vignerons*, thèse de doctorat, Université de Fribourg 2018.

TARENNE George, *Recherches sur les ranz des vaches, ou sur les chansons pastorales des berger de la Suisse*, Paris 1813.